



Pour publication immédiate

AVIS PUBLIC

MODIFICATION AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT RÉVISÉ DE LA MRC DE BÉCANCOUR (Règlement 289 de la MRC et ses amendements)

Prenez avis que la MRC de *Bécancour* tiendra une **période de consultation écrite** concernant le projet de règlement mentionné ci-dessous.

Projet de règlement modifiant le Règlement numéro 289 concernant le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Bécancour afin d'autoriser certains usages agricoles à l'intérieur de l'affectation industrielle lourde.

Ce projet de règlement modifie le schéma d'aménagement afin d'autoriser, sous conditions, la culture en serre sans utilisation du sol ainsi que les piscicultures et les activités de transformation associées à cet usage, et ce, uniquement à l'intérieur d'un bâtiment. Ce projet vient également régulariser, à titre d'affectation industrielle lourde, le statut du parc industriel Laprade.

Ce projet de règlement est disponible, pour consultation, sur le site Internet, à l'adresse suivante : mrcbecancour.qc.ca/publications/avis-publics. Pour toute information additionnelle sur ce projet de règlement, vous pouvez communiquer avec madame Julie Dumont, directrice du service de l'aménagement à la MRC de Bécancour, au numéro de téléphone 819 298-2070 ou par courriel à j.dumont@mrcbecancour.qc.ca.

Une présentation détaillée du projet sera diffusée, sur le site Internet, à l'adresse suivante, et ce, à compter du 4 juin 2020 : mrcbecancour.qc.ca/publications/avis-publics. Toute personne intéressée est invitée à transmettre des commentaires écrits, par courriel ou par courrier sur le projet de règlement. **La période de consultation écrite se tiendra du 4 juin au 20 juin 2020.**

Donné à Bécancour, ce 14^e jour du mois de mai 2020.

Daniel Béliveau
Directeur général et secrétaire-trésorier